

2016-09-154

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **6 septembre 2016**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2016-09-155

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 16 août 2016
- 4 - LÉGISLATION
 - 4.1 - Adoption du règlement 310-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 4.2 - Adoption du règlement 311-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - 4.3 - Avis de motion pour l'adoption du règlement 312-2016 régissant l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois d'août 2016
 - 5.2 - Approbation des comptes de septembre 2016

- 5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 août 2016
- 5.4 - Acceptation d'une soumission pour le pavage du stationnement de l'Épicerie du Village St-Roch
- 5.5 - Appropriation de surplus - Pavage du stationnement de l'Épicerie du Village St-Roch
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
 - 6.2 - Contribution financière - Chevaliers de Colomb
 - 6.3 - Contribution financière - Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud
- 7 - DOSSIER DE LA MRC
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
 - 8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 9.2 - Acceptation de l'offre de service professionnels de SNC Lavalin pour les plans et devis des travaux du Rang 2
- 10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Point d'information - Madame Line Morin
 - 10.2 - Ajout du chemin Drapeau au contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures et de la récupération
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 11.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 13 - FAMILLE ET LOISIRS
 - 13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
- 14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME
 - 14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
- 15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES
- 16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
- 17 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - VARIA
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-09-156

3.1 - Séance ordinaire du 16 août 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

2016-09-157

4.1 - Adoption du règlement 310-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 310-2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité que le règlement 310-2016 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

Adopté à l'unanimité.

2016-09-158

4.2 - Adoption du règlement 311-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, monsieur le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 311-2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité que le règlement 311-2016 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

Adopté à l'unanimité.

4.3 - Avis de motion pour l'adoption du règlement 312-2016 régissant l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal

Monsieur Claude Hudon, conseiller donne avis qu'un règlement régissant l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal sera adopté à la séance ordinaire du 3 octobre 2016. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

Ce règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2016-09-159

5.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois d'août 2016

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours du mois d'août pour un montant de 26 630.51 \$.

Adopté à l'unanimité.

2016-09-160

5.2 - Approbation des comptes de septembre 2016

Il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de septembre pour un montant de 77 686,59 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 août 2016

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 août 2016.

2016-09-161

5.4 - Acceptation d'une soumission pour le pavage du stationnement de l'Épicerie du Village St-Roch

ATTENDU QUE la directrice générale a procédé à un appel d'offres sur invitation, auprès de quatre soumissionnaires, pour le pavage du stationnement de l'Épicerie du Village St-Roch;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été déposées :

Soumissionnaires	Montant incluant les taxes
Pavage et Réparation Francoeur	14 951,58 \$
Construction HDF	18 063,54 \$
Construction BML	21 255,89 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Pavage et Réparation Francoeur au montant de 14 951,58 \$ incluant les taxes.

Adopté à l'unanimité.

2016-09-162

5.5 - Appropriation de surplus - Pavage du stationnement de l'Épicerie du Village St-Roch

ATTENDU QUE par la résolution numéro 2016-05-106 la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies s'est engagée à prendre à sa charge le pavage du stationnement de l'Épicerie du Village St-Roch;

ATTENDU QUE tel que convenu les réservoirs d'essence ont été remplacés et le terrain préparé en vue du pavage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approprier à même le surplus accumulé, la somme de 14 121 \$ pour le pavage du stationnement de l'Épicerie du Village St-Roch.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2016-09-163

6.2 - Contribution financière - Chevaliers de Colomb

ATTENDU QUE les Chevaliers de colomb, le Comité de la famille, la Seigneurie des Aulnaies et la Municipalité ont travaillé de concert à l'organisation d'une fête pour célébrer la famille, les nouveaux arrivants et les nouveau-nés;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb ont fourni des blés d'inde et des hot-dogs à tous les gens présents;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb ont renouvelé l'activité de pêche à la truite pour les jeunes adeptes de la pêche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 168,75 \$ représentant le coût des truites pour l'activité des nouveaux arrivants et des nouveau-nés.

Adopté à l'unanimité.

2016-09-164

6.3 - Contribution financière - Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud

ATTENDU QUE la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud sollicite une contribution financière auprès de la Municipalité pour son souper-bénéfice des Agapes de la Coopération et de l'Espoir qui se tiendra le 22 octobre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 40 \$, à la Fondation-Jeunesse Côte-Sud qui a pour mission de vouloir réduire la détresse chez les jeunes.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

Monsieur Grenier étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Monsieur Jeffrey invite la population à la présentation du projet de regroupement du service de sécurité incendie avec celui de Ville La Pocatière qui se tiendra à la salle communautaire le 28 septembre prochain à 19 h 30.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon doit communiquer avec monsieur Claude Dionne pour faire niveler la route du Moulin, le chemin du Vieux Fronteau, la route Joachim et la route du Quai.

2016-09-165

9.2 - Acceptation de l'offre de service professionnels de SNC Lavalin pour les plans et devis des travaux du Rang 2

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec a accordé une aide financière à la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local, pour l'élaboration des plans et devis pour des travaux à réaliser dans le Rang 2;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels de SNC Lavalin au montant de 7 450 \$ plus taxes pour la préparation des plans et devis pour les travaux du Rang 2 qui font partie de la troisième année du programme RIRL.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

2016-09-166

10.2 - Ajout du chemin Drapeau au contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures et de la récupération

ATTENDU QUE selon le contrat pour l'enlèvement des ordures et de la récupération, les résidents du chemin Drapeau doivent monter leur bac de vidanges et de récupération à l'intersection du chemin Drapeau et de la route de la Seigneurie;

ATTENDU QU'une demande a été adressée au conseil pour que le chemin Drapeau, qui est municipalisé, soit desservi de porte à porte;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a accepté d'ajouter le chemin Drapeau au contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères et de la récupération;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'accorder un ajustement de 1 500 \$ au Service Sanitaire C. Lizotte pour l'ajout du chemin Drapeau et ce pour la durée du contrat se terminant le 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Louise Filion demande au Conseil municipal d'organiser une rencontre avec la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup et le Réseau Biblio de Chaudière-Appalaches pour discuter de l'avenir de la bibliothèque municipale.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Madame Coutu mentionne que la fête des nouveaux arrivants et des nouveau-nés fut une réussite et que l'agente de développement, madame Dominique

Giroux, présentera le projet de politique familiale au Conseil municipal le 14 septembre prochain.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Madame Tremblay fait un compte-rendu de la Semaine du Patrimoine et mentionne que l'assemblée générale annuelle du Comité de la culture et du patrimoine se tiendra le 21 septembre prochain à la salle municipale.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

Le maire, monsieur Michel Castonguay, fait un compte-rendu de sa rencontre avec le Comité d'immobilisations de la Seigneurie des Aulnaies.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2016-09-167

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 50.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.